

ASSEMBLEE DE CORSE

DELIBERATION N° 14/235 AC DE L'ASSEMBLEE DE CORSE HABILITANT LE PRESIDENT DU CONSEIL EXECUTIF DE CORSE A SIGNER LES AVENANTS AUX MARCHES DE TRAVAUX POUR LA CONSTRUCTION D'UN ENSEMBLE IMMOBILIER REGROUPANT LA BIBLIOTHEQUE, LE CENTRE CULTUREL, L'ADMINISTRATION ET LES SERVICES COMMUNS DE L'UNIVERSITE DE CORSE

SEANCE DU 18 DECEMBRE 2014

L'An deux mille quatorze et le dix-huit décembre, l'Assemblée de Corse, régulièrement convoquée s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Dominique BUCCHINI, Président de l'Assemblée de Corse.

ETAIENT PRESENTS : Mmes et MM.

ANGELINI Jean-Christophe, BENEDETTI Paul-Félix, BUCCHINI Dominique, CASTELLI Yannick, COLONNA Christine, DONSIMONI-CALENDINI Simone, FEDI Marie-Jeanne, FERRI-PISANI Rosy, FRANCESCHI Valérie, LUCIANI Xavier, MARTELLI Benoîte, MOSCONI François, NATALI Anne-Marie, NICOLAI Marc-Antoine, NIVAGGIONI Nadine, ORSUCCI Jean-Charles, SIMEONI Gilles, SIMONPIETRI Agnès, STEFANI Michel, TATTI François, VANNI Hyacinthe

ETAIENT ABSENTS ET AVAIENT DONNE POUVOIR :

Mme BIANCARELLI Viviane à M. STEFANI Michel
Mme CASALTA Laetitia à M. NICOLAI Marc-Antoine
M. CASTELLANI Michel à M. SIMEONI Gilles
M. FEDERICI Balthazar à M. CASTELLI Yannick
Mme LACAVE Mattea à M. VANNI Hyacinthe
Mme NIELLINI Annonciade à M. MOSCONI François
M. POLI Jean-Marie à Mme COLONNA Christine
Mme RISTERUCCI Josette à Mme FEDI Marie-Jeanne
M. SINDALI Antoine à Mme NATALI Anne-Marie
M. SUZZONI Etienne à Mme FRANCESCHI Valérie
M. TALAMONI Jean-Guy à M. ORSUCCI Jean-Charles

ETAIENT ABSENTS : Mmes et MM.

BARTOLI Marie-France, BASTELICA Etienne, BEDU-PASQUALAGGI Diane, BIANCUCCI Jean, CASTELLANI Pascaline, CHAUBON Pierre, FRANCISCI Marcel, GIACOMETTI Josepha, GIOVANNINI Fabienne, GRIMALDI Stéphanie, HOUEMER Marie-Paule, LUCCIONI Jean-Baptiste, MILANI Jean-Louis, ORSINI Antoine, de ROCCA SERRA Camille, RUGGERI Nathalie, SANTINI Ange, SANTONI-BRUNELLI Marie-Antoinette, VALENTINI Marie-Hélène.

L'ASSEMBLEE DE CORSE

- VU** le Code Général des Collectivités Territoriales, Titre II, Livre IV, IV^{ème} partie,
- VU** la délibération n° 07/032 AC de l'Assemblée de Corse du 8 mars 2007 adoptant le Budget Primitif 2007,
- VU** la délibération n° 08/164 AC de l'Assemblée de Corse du 9 octobre 2008 adoptant le Budget Supplémentaire 2008,
- VU** la délibération n° 10/072 AC de l'Assemblée de Corse du 27 mai 2010 habilitant le Président du Conseil Exécutif de Corse à signer et exécuter neuf marchés de travaux relatifs à la construction d'un ensemble immobilier regroupant la bibliothèque, le centre culturel, l'administration et les services communs de l'Université de Corse,
- VU** la délibération n° 10/110 AC de l'Assemblée de Corse du 27 juillet 2010 habilitant le Président du Conseil Exécutif de Corse à signer et à exécuter un marché de travaux « ascenseurs, monte-charges » relatif à la construction d'un ensemble immobilier regroupant la bibliothèque, le centre culturel, l'administration et les services communs de l'Université de Corse,
- VU** la délibération n° 11/117 AC de l'Assemblée de Corse du 27 mai 2011 habilitant le Président du Conseil Exécutif de Corse à signer les marchés de travaux relatifs à la construction d'un ensemble immobilier regroupant la bibliothèque, le centre culturel, l'administration et les services communs de l'Université de Corse,
- VU** l'avis favorable de la Commission d'Appel d'Offres du 16 octobre 2014,
- SUR** rapport du Président du Conseil Exécutif de Corse,
- SUR** rapport de la Commission du Développement Social et Culturel,
- APRES** avis de la Commission des Finances, de la Planification, des Affaires Européennes et de la Coopération,

APRES EN AVOIR DELIBERE

ARTICLE PREMIER :

APPROUVE les avenants aux marchés de travaux pour la construction d'un ensemble immobilier regroupant la bibliothèque, le centre culturel, l'administration et les services communs de l'Université de Corse, pour un montant de 306 595,62 € HT euros (selon la répartition ci-après) et avec une prolongation du délai contractuel de 15 mois :

- Lot n° 2 : Etanchéité : Marché n° 11-SBE-MA-81 - SA ISOLA : Montant : 37 223,40 € HT

- Lot n° 3 : Cloisons, doublage, faux-plafonds : Marché n° 10-CSU-00-17- Sarl CLOISONS et PLAFONDS : Montant : 29 997,20 € HT
- Lot n° 4 : Revêtements de sol : Marché n° 11-SBE-00-30 - Sarl Rossi Frères : Montant : 5 917,59 € HT
- Lot n° 5 : Peinture : Marché n° 10-CSU-00-18 - Sarl Rossi Frères : Montant : 2 352,11 € HT
- Lot n° 6 : Menuiseries extérieures : Marché n° 10-CSU-00-19 - Les Nouveaux Menuisiers : Montant : 55 283,31 € HT
- Lot n° 8 : Serrurerie, métallerie, charpente métallique : Marché n° 11-SBE-00-31 - Les FUSELLA : Montant : 18 940,00 € HT
- Lot n° 10 : Electricité, courants forts et faibles : Marché n° 10-CSU-00-21 - SAS SCAE : Montant : 93 819,19 € HT
- Lot n° 11 : Plomberie, chauffage, ventilation : Marché n° 10-CSU-00-22 - SAS VO2 : Montant : 18 154,03 € HT
- Lot n° 12 : VRD : Marché n° 10-CSU-00-23 - Groupement MARIANI FRERES - SIALELLI : Montant : 44 908,79 € HT

ARTICLE 2 :

AUTORISE le Président du Conseil Exécutif de Corse à signer et à exécuter les avenants aux marchés de travaux susmentionnés, ainsi que l'avenant de prolongation des délais.

ARTICLE 3 :

La présente délibération fera l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs de la Collectivité Territoriale de Corse.

AJACCIO, le 18 décembre 2014

Le Président de l'Assemblée de Corse,

Dominique BUCCHINI

ANNEXES

<p>RAPPORT DU PRESIDENT DU CONSEIL EXECUTIF DE CORSE</p>

Objet : Habilitation du Président du Conseil Exécutif de Corse à signer les avenants aux marchés de travaux ainsi que l'avenant de prolongation de délais contractuels pour la construction d'un ensemble immobilier regroupant la bibliothèque, le centre culturel, l'administration et les services communs de l'Université de Corse

1 - OBJET ET ECONOMIE GENERALE DU MARCHÉ

L'opération a pour objet la construction, sur une parcelle de 14 400 m² située sur le campus Grossetti, d'un ensemble immobilier destiné à accueillir la Bibliothèque (5 100 m²), le Centre Culturel (1 100 m²) et les Services Administratifs (2 800 m²) de l'Université de Corse.

Le projet intègre l'aménagement des abords et du front urbain, et la construction d'un parking couvert sur 3 niveaux de 258 places.

Les études de conception ont été réalisées par l'équipe de maîtrise d'œuvre constituée des cabinets d'architecture :

- Sarl Alpha Architecture,
- Sarl Guerrini-Girard
- Sarl Iles - Beauce - Ledoux

et du bureau d'études :

- SA Berim

Le contrôle technique est assuré par la société SOCOTEC, et la mission de coordination de sécurité et de protection de la santé par la société C2S Ingénierie.

2 - OBJET DES AVENANTS

Par délibérations n° 10/072 AC du 27 mai 2010, n° 10/110 AC du 27 juillet 2012 et n° 11/117 AC du 27 mai 2011, l'Assemblée de Corse a habilité le Président du Conseil Exécutif de Corse à signer les marchés de travaux relatifs à la construction.

Par délibération n°13/125 AC du 7 juin 2013, l'Assemblée de Corse, a par ailleurs, habilité le Président du Conseil Exécutif de Corse à signer une première série d'avenants concernant les lots suivants :

- n° 1 : Gros œuvre
- n° 2 : Etanchéité,
- n° 3 : Cloisons, doublage, faux-plafonds,
- n° 6 : Menuiseries extérieures,
- n° 10 : Electricité, courants forts et faibles,
- n° 11 : Plomberie, chauffage, ventilation,

ainsi qu'un avenant de prolongation de délai contractuel de 7 mois.

Le présent rapport a pour objet de présenter les avenants aux marchés de travaux relatifs aux lots :

- n° 2 : Etanchéité,
- n° 3 : Cloisons, doublage, faux-plafonds, n° 4 : Revêtements de sols,
- n° 4 : Revêtements de sols,
- n° 5 : Peinture,
- n° 6 : Menuiseries extérieures,
- n° 8 : Serrurerie, métallerie, charpente métallique,
- n° 10 : Electricité, courants forts et faibles,
- n° 11 : Plomberie, chauffage, ventilation,
- n° 12 : VRD,

ainsi qu'un avenant de prolongation du délai contractuel.

Les travaux supplémentaires concernent des prestations complémentaires ou modificatives à réaliser et font suite aux demandes des futurs utilisateurs (travaux modificatifs au RDC - R+3 - R+4), du bureau de contrôle (modification du système de désenfumage - travaux modificatifs CCU au R+3 - et Bibliothèque) et de la Maîtrise d'œuvre (travaux supplémentaires nécessaires à la parfaite finition des ouvrages - modifications sanitaires cafétéria).

L'ensemble des avenants est annexé au présent rapport.

3 - PASSATION DES AVENANTS

Compte tenu de ces éléments, le montant de chaque marché est ainsi modifié :

Marché N° 11-SBE-MA-81 - SA ISOLA - Lot n° 2

Montant initial HT :	843 388,00 €
Montant avenant n° 1 HT :	6 600,00 €
Montant avenant n° 2 HT :	37 223,40 €
Augmentation de + 5,20 % par rapport au montant initial des travaux	

Nouveau montant du Marché : 887 211,40 € HT

Cet avenant a reçu un avis favorable de la Commission d'Appel d'Offres du 16 octobre 2014.

Marché N° 10-CSU-OO-17 - Sarl CLOISONS et PLAFONDS - Lot n° 3

Montant initial HT :	519 302,00 €
Montant avenant n° 1 HT :	24 049,00 €
Montant avenant n° 2 HT :	29 997,20 €
Augmentation de + 10,41 % par rapport au montant initial des travaux	

Nouveau montant du Marché : 573 348,20 € HT

Cet avenant a reçu un avis favorable de la Commission d'Appel d'Offres du 16 octobre 2014.

Marché N° 11-SBE-OO-30 - Sarl ROSSI FRERES - Lot n° 4

Montant initial HT : 440 010,00 €
 Montant avenant n° 1 HT : 5 917,59 €
 Augmentation de + 1,34 % par rapport au montant initial des travaux

Nouveau montant du Marché : 445 927,59 €

Cet avenant a reçu un avis favorable de la Commission d'Appel d'Offres du 16 octobre 2014.

Marché N° 10-CSU-OO-18 - Sarl ROSSI FRERES - Lot n° 5

Montant initial HT : 709 605,00 €
 Montant avenant n° 1 HT : 2 352,11 €
 Augmentation de + 0.33 % par rapport au montant initial des travaux

Nouveau montant du Marché : 711 957,11 € HT

Cet avenant a reçu un avis favorable de la Commission d'Appel d'Offres du 16 octobre 2014.

Marché N° 10-CSU-OO-19 - Les NOUVEAUX MENUISIERS - Lot n° 6

Montant initial HT : 1 475 849,69 €
 Montant avenant n° 1 HT : 45 174,00 €
 Montant avenant n° 2 HT : 55 283,31 €
 Augmentation de + 6,81 % par rapport au montant initial des travaux

Nouveau montant du Marché : 1 576 307,00 € HT

Cet avenant a reçu un avis favorable de la Commission d'Appel d'Offres du 16 octobre 2014.

Marché N° 11-SBE-OO-31 - Sarl FUSELLA - Lot n° 8

Montant initial HT : 1 185 000,00 €
 Montant avenant n° 1 HT : 18 940,00 €
 Augmentation de + 1,60 % par rapport au montant initial des travaux

Nouveau montant du Marché : 1 203 940,00 € HT

Cet avenant a reçu un avis favorable de la Commission d'Appel d'Offres du 16 octobre 2014.

Marché N° 10-CSU-OO-21 - SAS SCAE - Lot n° 10

Montant initial HT : 895 345,00 €
 Montant avenant n° 1 : 39 843,00 €
 Montant avenant n° 2 HT : 93 819,19 €
 Augmentation de + 14,93 % par rapport au montant initial des travaux

Nouveau montant du Marché : 1 029 007,19 € HT

Cet avenant a reçu un avis favorable de la Commission d'Appel d'Offres du 16 octobre 2014.

Marché N° 10-CSU-OO-22 - SAS VO2 - Lot n° 11

Montant initial HT : 1 572 625,14 €
 Montant avenant n° 1 : 76 621,78 €
 Montant avenant n° 2 HT : 18 154,03 €
 Augmentation de + 6,03 % par rapport au montant initial des travaux

Nouveau montant du Marché : 1 667 400,95 € HT

Cet avenant a reçu un avis favorable de la Commission d'Appel d'Offres du 16 octobre 2014.

Marché N° 10-CSU-OO-23 - Groupement MARIANI FRERES - SIALELLI - Lot n° 12

Montant initial HT : 558 160,00 €
 Montant avenant n° 1 : 44 908,79 €
 Augmentation de + 8,05 % par rapport au montant initial des travaux

Nouveau montant du Marché : 603 068,79 € HT

Cet avenant a reçu un avis favorable de la Commission d'Appel d'Offres du 16 octobre 2014.

4 - BILAN FINANCIER DES MARCHES DE TRAVAUX

Montant initial des marchés		19 734 878,83 €
Montant global avenants n° 1	3,24 %	639 458,12 €
Montant avenant n° 2 TP BAT	2,86 %	490 717,10 €
Montant global avenants n° 2	1,55 %	306 595,62 €
Montant final des marchés		21 171 649,67 €

Le bilan prévisionnel ci-joint est modifié en conséquence, mais le montant total de l'opération de 27 000 000,00 € HT est conservé.

L'imputation de la dépense est à prendre en compte sur les crédits ouverts au programme 4315 Constructions universitaires.

5 - DELAIS

La décision de réalisation de la climatisation des locaux administratifs s'est traduite par un ordre de service de suspension des travaux objets du marché de 10 mois.

Pour tenir compte de cette suspension de délai de 10 mois et des travaux supplémentaires objets des présents avenants, le délai contractuel pour la réalisation des travaux de 39 mois (32 mois initialement prévus + 7 mois avenant n° 1 de prolongation des délais) est augmenté de 15 mois, soit un délai final de 54 mois.

La nouvelle date d'achèvement est ainsi fixée au 31 janvier 2015.

6 - CONCLUSION

En conséquence, je vous propose de m'autoriser à signer et à exécuter les avenants aux marchés de travaux relatifs à la construction d'un ensemble immobilier destiné à accueillir la bibliothèque, le centre culturel et les services communs de l'Université de Corse.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

COLLECTIVITE TERRITORIALE DE CORSE

**CONSTRUCTION D'UN ENSEMBLE IMMOBILIER REGROUPANT
LA BIBLIOTHEQUE, LE CENTRE CULTUREL, L'ADMINISTRATION
ET LES SERVICES COMMUNS DE L'UNIVERSITE DE CORSE**

**BILAN FINANCIER PREVISIONNEL
(OCTOBRE 2014)**

Maîtrise d'œuvre (cis OPC)	2 033 920,00 €
Indemnités concepteurs non retenus	165 000,00 €
Assistance à maîtrise d'ouvrage (programmiste + HQE)	60 300,00 €
Contrôle technique	68 500,00 €
Coordination SPS	32 500,00 €
Travaux Attribués 19 734 878,83 € Avenants n° 1 639 458,12 € Avenant n° 2 TP BAT 490 717,10 € Avenants n° 2 autres lots 306 595,62 €	21 171 649,67 €
Equipements et mobilier	2 500 000,00 €
Révisions de prix	898 130,47 €
Divers : constitution de dossiers, maquette, relevés complémentaires, insertions presses	70 000,00 €
TOTAL	27 000 000,00 € HT Soit 29 000 000,00 € TTC